

Bulletin n° 1

CENTRE

GENEALOGIQUE

du **MIDI**



Trimestriel

1^{ère} année

Abonnement 10F

2,50 F

***** Fondé en 1970 *****

BULLETIN Nº I
OCTOBRE I 970

* SECRETAIRE-GENERAL	Y. MALARTE
* SECRETAIRE-ADJOINT	L. JEAUJON
* RELATIONS	C. VILLAR
	Pvt. J. BARFUSS
* TRESORIER	R. DAVEZAC

*** S O M M A I R E ***

- Avant-Propos 1
- Courrier 3
- Pour mémoire 4
- Bibliothèque 5
- La Filière - relevé 7
- Statuts II
- La Généalogie en France I2
- Actualités Généalogiques I3
- Tableaux I4

AVANT - PROPOS . . .

---ooOoo---

Lorsque vous recevrez ce premier numéro de l'organe qui est désormais NOTRE revue , le Centre aura un peu plus de quatre mois d'âge.

Fondé au mois de mai 1970 , son évolution aura été sans doute freinée par les congés d'été qui imposent dans chaque secteur leur rythme ralenti.

Tout de même ! Si l'on ne compte qu'une quarantaine d'adhésions effectives pour l'instant , il faut tenir compte des... 162 personnes qui ont pris contact avec nous et se déclarent intéressées par les recherches concernant leurs ancêtres . Toutes n'adhéreront pas , bien entendu , mais il est à prévoir que nous formeront très bientôt une nombreuse équipe que nous souhaitons active.

Pourquoi avoir créé le C.G.M. ?

Il paraissait anormal que , passé la Loire , le Sud de la France se désintéresse totalement des recherches généalogiques ! La preuve semble faite qu'il s'agissait simplement d'un manque d'information : on redoute généralement le prix de revient des recherches , leur complexité , le regret de ne pas appartenir à une "ancienne" famille , etc... Aussitôt la vérité rétablie , il apparaît que tout le monde souhaiterait connaître ses origines ! C'est donc un des buts essentiels du Centre que de faire connaître comment et pourquoi chacun peut retrouver ses ancêtres.

Le Bulletin.

Ce premier numéro est destiné surtout à apporter à chacun les informations immédiatement nécessaires. Il est formé de fiches indépendantes que l'on pourra classer à sa guise, ou telles qu'elles sont présentées. Nous conserverons ce système qui permet à chacun d'avoir un classement à sa convenance. Nous pensons par ailleurs pouvoir rapidement améliorer la présentation , notamment du point de vue des procédés de tirage.

La filière.

Notre idée de constituer une "chaîne d'entraide réciproque directe par correspondance" pour les généalogistes amateurs, est à ce jour, et à notre connaissance, inédite en France. Nous rappellerons seulement que la filière n'est prévue que pour traiter de questions précises. Il faudra accorder l'indulgence nécessaire au rodage du système. L'expérience seule, et la patience, permettront de lui assurer un rendement positif. La filière sera ce que ses membres en feront. Chacun a son mot à dire, parcequ'elle est au service de tous. Le Bureau accueillera avec joie toute remarque permettant d'améliorer le fonctionnement en conservant l'esprit qui a présidé à sa fondation.

Courrier.

Il semble nécessaire de souligner qu'une Association comme la nôtre, dont les membres sont dispersés à des dizaines de kilomètres les uns des autres sentira sa force et sa cohésion par le courrier échangé, dont le bulletin sera le fidèle miroir. Toute remarque, toute suggestion, sera la bienvenue car elle permettra de faire le point en permanence. Le Bulletin laisse à chacun la possibilité de faire entendre sa voix. Nous souhaitons que chaque membre veuille bien faire part de ses réflexions à ses collègues, quant à la présentation du Bulletin, au fonctionnement de l'Association, et aux améliorations à apporter.

Je termine ce petit bavardage en remerciant les membres pour l'intérêt qu'ils témoignent pour nos recherches et en souhaitant au Centre longue vie et prospère activité.

Le Secrétaire-Général.

NOS MEMBRES ONT LA PAROLE

* SUGGESTIONS

REPERTOIRES.

" Je me permettrai de vous suggérer d'établir un répertoire détaillé des registres que vous fouillerez par noms de famille dans une même localité, par localités pour un même nom de famille, etc... "

M. Eric PIANEZZA
60 NOGENT/OISE.

A.d.B : Excellente suggestion en vue d'un travail en commun. Le Bureau aimerait avoir l'avis des membres.

SOURCES.

Concernant les demandes formulées par le C.G.M afin de recruter des membres correspondants :

" Vous semblez effectuer les sondages uniquement dans les registres de l'Etat-Civil ou les Bulletins paroissiaux. N'utilisez vous donc jamais les rôles fiscaux d'ancien régime, les minutes de notaires, qui sont souvent extrêmement intéressants et pallient l'absence de documents précités ? "

M. LEYMARIE
15 AURILLAC.

A.d.B : Le C.G.M n'a pas mentionné ces documents dans le seul but de ne pas alourdir les explications déjà fournies concernant la filière.

QUESTIONS

- 1) ALEXELINE, ALEXALINE, LEXELINE, LÉXALINE.

Si vous avez remarqué, dans un cimetière, sur un monument aux morts, ou dans une église, sur un registre, ce nom ; ou mieux des personnes vivantes demeurant dans le Midi, je serais très heureux que vous m'en informiez.

M. André ALEXELINE
03 MONTLUÇON

- 2) LALOU & ARMEZ AVANT 1748.

Si des lecteurs rencontrent - par hasard - les noms LALOU et ARMEZ avant 1748, dans leurs recherches, veulent-ils le signaler.

Mme DECROOS Bertha
59 LILLE

- 3) de VILARZEL.

D'où est originaire la famille de VILLARZEL ou VILARZEL ?

Louis VILLARZEL
11 CARCASSONNE.

- 4) de VILARZEL/.

Vous serait-il possible de donner quelques renseignements au sujet de Monsieur de VILARZEL, Capitaine de Vaisseau en 1752 ?

M. Louis VILLARZEL
11 CARCASSONNE.

REUNIONS D'ENTRAIDE.

Des réunions ont lieu tous les mercredi à 21 heures, au siège du Centre, Ecole de Garçons de la rue Gambetta premier étage, à Port de Bouc.

ENTRAIDE EN DEHORS DES REUNIONS HEBDOMADAIRES.

Tous renseignements peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse habituelle. Joindre un timbre pour la réponse.

PERMANENCES.

Afin d'aider les personnes qui ne peuvent se déplacer en soirée, une permanence à lieu le dernier LUNDI de chaque mois, au siège, à 18 heures.

RENDEZ-VOUS

Pour obtenir rendez-vous, écrire à l'adresse habituelle ou téléphoner à M. Robert DAVEZAC, Tél. N° 06.24.55 (8 heures à 12 heures 30).

IMPRIMES.

- Procédé de tirage : Ronéo.
- Prix de vente : 0,10 F pièce + port (vente minimum 25 exemplaires, assortis ou non.)
Format : 21 x 29,7.
- Passer commande sans adresser d'argent. Attendre la facture pour effectuer le règlement.
- Nous consulter pour de grosses quantités.
- CGM001 : Formulaires de commande d'acte à une Mairie, aux Archives Départementales, ou au Greffe d'un Tribunal d'Instance.
- CGM002 = Formulaire de commande d'acte à une Paroisse ou un Evêché.
- CGM003 = Formulaire de demande de renseignements à adresser aux mêmes destinataires que CGM001.
- CGM005 = Notice biographique, permet de résumer sur une feuille tous les renseignements concernant un même personnage.

CORRESPONDANCE.

Les Membres qui s'adressent au Secrétariat sont priés de joindre l'affranchissement nécessaire à l'acheminement de la réponse.

BIBLIOTHEQUE

PRETS

Modalité : I F + Port

Durée : 3 semaines maximum

1) DONS.

- Les dictz et faicts des Alexcelline à Beaulne sous les ducs de Bourbonnoys. (A. ALEXELINE)
Offert par l'Auteur.
- Généalogie Richebé (Chanoine A. JOMBART-RICHEBE).
Offert par l'Auteur.
- Contribution à l'histoire de Port de Bouc. (C. CRETINON)
Offert par M. Robert ALLARIA.

Le Centre adresse ses vifs remerciements aux donateurs.

2) OUVRAGES DISPONIBLES.

- COMMENT FAIRE VOUS-MEME VOTRE GENEALOGIE ?
Par Jacques Descheemaeker, article paru dans la Revue "L'Histoire pour tous" de janvier 1961, n°9.
* 0,90 F.
- METHODES CRITIQUES EN GENEALOGIE.
Par le Vicomte de Marsay, plaquette imprimée de 22 pages.
* 0,45 F.
- LA GENEALOGIE.
Par Pierre Durye, Collection "Que sais-je", 126 pages.
* 0,90 F.
- TRAITE PRATIQUE DE RECHERCHES GENEALOGIQUES.
Par Lucien P. Royer, 103 pages.
* 0,90 F.
- LES DICTS & FAICTS DES ALEXCELLINE A BEAULNE SOUBZ LES DUCS DE BOURBONNOYS.
Par A. Alexeline, plaquette de 20 pages.
* 0,30 F.

- GUIDE DES RECHERCHES GENEALOGIQUES AUX
ARCHIVES NATIONALES.

Par Jacques Meurgey de Tupigny, 107 pages.
* 0,90 F.

- GENEALOGIE RICHEBE. (Tome II - 1690 à 1966).

Par le Chanoine A. Jombart-Richebé, fascicule
polycopié de 27 pages.
* 0,90 F.

- CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE PORT DE BOUC.

Par Charles Crétinon, 102 pages.
* 0,90 F.

REMARQUE :

- La somme signalée par * représente le montant des frais de port, au tarif paquet-poste et pli non urgent à la charge du demandeur. Cette somme est donnée à titre de simple indication car il faudra tenir compte de l'emballage nécessaire au transport.

- LA FILIERE -

* UTILISATION DU RELEVÉ.

Les Correspondants de notre filière sont classés en trois catégories : Correspondants Officiels (C.O) ; Perspectives d'extension (P) ; Correspondants spéciaux (C.S) .

- Correspondants Officiels (C.O) : ce sont des personnes qui ont effectivement offert à ce jour leurs services pour couvrir un dépôt cité.

On peut adresser les demandes au Centre qui fera suivre.

- Perspectives d'extension (P) : Il est fait mention des localités sur lesquelles le Centre est en contact avec une ou des personnes susceptibles d'adhérer et de servir de correspondants.

NE PAS ADRESSER DE DEMANDES . Signaler toutefois au Centre si certaines de ces localités vous intéressent particulièrement . Un effort sera fait pour demander leur aide à ces personnes.

- Correspondants Spéciaux (C.S) : Ont offert leur aide dans des secteurs bien définis.

On peut adresser des demandes.

* RAPPEL.

- Les demandes doivent être adressées au Centre, avec le maximum de précision possible . Joindre 3 timbres et 0,50 F. Se conformer au modèle défini par l'imprimé 40.D, page 3, exception faite des demandes adressées aux correspondants spéciaux.

* ABREVIATIONS EMPLOYEES.

- A.D pour Archives Départementales.
- A.M pour Archives Municipales ou Communales.

* NOTA.

- Les Dépôts pour lesquels les demandes peuvent être acceptées sont soulignés dans le relevé des communes.

* RELEVÉ = OCTOBRE 70 *

.I^e PARTIE : C.O & P.

	CO	P.		CO	P.
* 06 <u>ALPES MARITIMES</u>			* 26 <u>DROME</u>		
- CAGNES		1	- PIERRELATTE		1
- NICE		2			
* 11 <u>AUDE</u>			* 30 <u>GARD</u>		
- ARZENS	1		- AIGUES-MORTES		2
- CARCASSONNE (a)	2	2	- AIGUEZE		1
- LEZIGNAN-CORBIERE		1	- ALES		3
- NARBONNE		1	- BAGNOLS/CEZE		1
			- BEAUCAIRE		1
* 13 <u>BOUCHES DU RHONE</u>			- GAILLARD LE MONTUEUX		1
- AIX EN PROVENCE		1	- LA GRAND-COMBE		1
- CARRO		1	- NIMES		7
- EYGUILLE	1		- ST-GILLES		1
- FOS/MER	5		- SAUMANE		1
- ISTRES		1	- SAUVE		1
- LES PENNES-MIRASIEU	1		* 31 <u>HAUTE GARONNE</u>		
- MARIGNANE		1	- TOULOUSE		1
- MARSEILLE (b)	1				
- MARTIGUES	6	3	* 33 <u>GIROUDE</u>		
- PORT-DE-BOUC	12	1	- PAUILLAC	I	
- ROQUEVAIRE	1				
- SAINT-MITRE	1		* 34 <u>HERAULT</u>		
* 14 <u>CALVADOS</u>			- AGDE		I
- CAEN		1	- ASPIRAN		I
* 15 <u>CANTAL</u>			- BEDARIEUX		I
- AURILLAC (a)	1		- BESSAN		I
			- BEZIERS		3
* 17 <u>CHARENTES-MARITIMES</u>			- CASTELNAU-LE-LEZ		2
- LA ROCHELLES (a)	1		- GIGEAN		1
			- LOUPIAN	I	
22 <u>COTES-DU-NORD</u>			- LODEVE		I
- CAULNES			- LUNEL-VIEL		I
- DINAN	1		- MEZE	I	
- PLENEUF	1		- MONTADY		I
			- MONTPELLIER	I	16
			- NISSAN-LEZ-ENSERUNE		I
			- PEZENAS		I
			- SAINT-GEORGES D'ORQUES		I

	CO	P.		CO	P.
* 34 <u>HERAULT</u> (suite)			* 66 <u>PYRENEES-ORIENTALES</u>		
- <u>SETE</u>	I	4	- <u>BROUILLA</u>		I
- <u>TOURBES</u>		I	- <u>FONT-ROMEU</u>		I
- <u>VALRAS-PLAGE</u>		2	- <u>LE BOULOU</u>		I
- <u>VIAS</u>		I	- <u>OLETTE</u>		I
			- <u>PE-PIGHAN</u>		8
* 35 <u>ILLE & VILAINE</u>			- <u>PIA</u>		I
- <u>RENNES</u> (a)	I		- <u>SOREDE</u>		I
			- <u>TEGATO</u>		I
* 42 <u>LOIRE</u>			- <u>TOULOUGES</u>		I
- <u>MONTBRISON</u>		I			
* 44 <u>LOIRE ATLANTIQUE</u>			* 72 <u>SARTHE</u>		
- <u>GUERANDE</u>	2		- <u>CHATEAU-JU-LOIR</u>		I
- <u>LA TURBALLE</u>	I				
- <u>MESQUER</u>	I		* 75 <u>PARIS</u>		
- <u>NANTES</u>		I	- <u>I4° arrondissement</u>		2
- <u>PIRIAC</u>	I		- <u>I8° arrondissement</u>		I
- <u>ST-ETIENNE-DE-MONTLUC</u>	I		* 76 <u>SEINE-MARITIME</u>		
- <u>ST-MOLF</u>	2		- <u>FECAMP</u>	I	
* 47 <u>LOT & GARONNE</u>					
- <u>BOE</u>		I	* 83 <u>VAR</u>		
			- <u>BANDOL</u>		I
* 58 <u>NIEVRE</u>			- <u>MONTAUBOUX</u>	I	
- <u>LA CHARITE</u>	I				
* 59 <u>NORD.</u>			* 84 <u>VAUCLUSE</u>		
- <u>BOUSBECQUE</u>		I	- <u>CUCURON</u>	I	
- <u>HEM</u>		I			
- <u>LILLE</u> (a)	3		* 92 <u>HAUT-DE-SEINE</u>		
- <u>LYS-LEZ-LANNOY</u>		I	- <u>NEUILLY</u>		I
- <u>MARCQ-EN-BAROEUIL</u>		I	- <u>SEVRES</u>		I
- <u>RONQ</u>		I			
- <u>ROUBAIX</u>	I		* 93 <u>SEINE-ST-DENIS</u>		
			- <u>AULNAY-SOUS-BOIS</u>		I
* 60 <u>OISE</u>					
- <u>NOGENT</u>	I		* 94 <u>VAL-DE-MARNE</u>		
			- <u>CHARENTON-LE-PONT</u>		I
* 68 <u>PAS-DE-CALAIS</u>					
- <u>AMIENS</u>		I			

NOTES : (a) = AD et AD.
(b) = AD seulement.

	CO	P.		CO	P.
* 34 <u>HERAULT</u> (suite)			* 66 <u>PYRENEES-ORIENTALES</u>		
- <u>SETE</u>	I	4	- <u>BROUILLA</u>		I
- <u>TOURBES</u>		I	- <u>FONT-ROMEU</u>		I
- <u>VALRAS-PLAGE</u>		2	- <u>LE BOULOU</u>		I
- <u>VIAS</u>		I	- <u>OLETTE</u>		I
			- <u>PEPIGHAN</u>		8
* 35 <u>ILLE & VILAINE</u>			- <u>PIA</u>		I
- <u>RENNES</u> (a)	I		- <u>SOREDE</u>		I
			- <u>TEMAATO</u>		I
			- <u>TOULOUGES</u>		I
* 42 <u>LOIRE</u>			* 72 <u>SARTHE</u>		
- <u>KONTERISON</u>		I	- <u>CHATEAU-DU-LOIR</u>		I
* 44 <u>LOIRE ATLANTIQUE</u>			* 75 <u>PARIS</u>		
- <u>GUERANDE</u>	2		- <u>I4° arrondissement</u>		2
- <u>LA TURBALLE</u>	I		- <u>I8° arrondissement</u>		I
- <u>MESQUER</u>	I				
- <u>NANTES</u>		I	* 76 <u>SEINE-MARITIME</u>		
- <u>PIRIAC</u>	I		- <u>FECAMP</u>	I	
- <u>ST-ETIENNE-DE-MONTLUC</u>	I				
- <u>ST-MOLF</u>	2		* 83 <u>VAR</u>		
* 47 <u>LOT & GARONNE</u>			- <u>BANDOL</u>		I
- <u>BOE</u>		I	- <u>MONTAURoux</u>	I	
* 58 <u>NIEVRE</u>			* 84 <u>VAUCLUSE</u>		
- <u>LA CHARITE</u>	I		- <u>CUCURON</u>	I	
* 59 <u>NORD.</u>			* 92 <u>HAUT-DE-SEINE</u>		
- <u>BOUSBECQUE</u>		I	- <u>NEUILLY</u>		I
- <u>HEM</u>		I	- <u>SEVRES</u>		I
- <u>LILLE</u> (a)	3		* 93 <u>SEINE-ST-DENIS</u>		
- <u>LYS-LEZ-LANNOY</u>		I	- <u>AULNAY-SOUS-BOIS</u>		I
- <u>MARCQ-EN-BAROEUIL</u>		I			
- <u>RONQ</u>		I	* 94 <u>VAL-DE-MARNE</u>		
- <u>ROUBAIX</u>	I		- <u>CHARENTON-LE-PONT</u>		I
* 60 <u>OISE</u>					
- <u>NOGENT</u>	I				
* 68 <u>PAS-DE-CALAIS</u>					
- <u>AMIENS</u>		I			

NOTES : (a) = AD et AM.
(b) = AD seulement.

II° PARTIE : CORRESPONDANTS SPECIAUX

M. Henri de FREMONT : Les familles du Canton de Gannat 03.

M. André ALEXELINE : Les familles ALEXELINE, ALEXALINE,
LEXELINE, LEXALINE.

M. Gilles RENAY : Familles non nobles de Normandie.

* STATUTS *

NOTA : Les statuts du Centre étant en cours de modification, en vue d'un éventuel dépôt à la Préfecture, il a paru inutile de publier de nouveau des statuts périmés que les membres possèdent déjà, depuis leur inscription. Nous espérons que vous voudrez bien nous en excuser. Les nouveaux statuts seront expédiés courant novembre.

LA GENEALOGIE EN FRANCE.

Afin de faire mieux connaître l'organisation des Sociétés regroupant des amateurs intéressés par les recherches généalogiques, il semble utile de faire le point sur les principales associations existant à l'heure actuelle.

La Fédération Française des Sociétés de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie (s'adresser à M. Louis DUMAT, Délégué à l'Information et à la Propagande, 2 Impasse Copernic à Nantes 44) regroupe, sous la Présidence de M. le Duc de La Force :

- Le CENTRE D'ENTRAIDE GENEALOGIQUE (Ecrire à M. Jacques Bell'Acquo-Bascourt, 46 Boulevard du Général Leclerc, 92 CLICHY-LA GARENNE).
- Le CENTRE GENEALOGIQUE DE PARIS (Ecrire au 64, Rue de Richelieu, Paris 2°).
- Le CERCLE GENEALOGIQUE D'ALSACE (Ecrire à M. Christian WOLFF, Archives du Bas-Rhin, 5 rue Fischart, 67 STRASBOURG).
- Le CERCLE GENEALOGIQUE DU CENTRE (Ecrire à M. Michel de SACHY de FOURDRINOY, 81 rue de Foix, 41 BLOIS).
- Le CENTRE GENEALOGIQUE DE L'OUEST (Ecrire à M. Louis DUMAT, 2 Impasse Copernic, 44 NANTES).

Ces diverses Associations tiennent des réunions d'entraide, et publient des Bulletins. La Fédération publie une revue intitulée HERALDIQUE ET GENEALOGIE, et qui regroupe les bulletins de Centre d'Entraide et du Centre de Paris.

Le Centre d'Entraide Généalogique tient dans ses colonnes une rubrique Questions/Réponses, à l'échelon national.

Il existe en outre, avec nous même :

- L'EQUIPE GENEALOGIQUE SEDANAISE (Sedan, Mézière, Charleville, Verdun). Ecrire à Mile Moutarde, 3 place Crussy, 03 SEDAN.
- Le CENTRE GENEALOGIQUE DE CAMBRAI. Ecrire à M. Charles Blot, 125 rue Lévêque, 59 CAMBRAI.
- La SECTION DU NORD DU S.C.G.D. Ecrire à M. Paul de BEHAULT, 172, grand-rue à 59 ROUBAIX.

Le Bureau se tient à la disposition des membres pour tous renseignements complémentaires.

Y.M

II-) CTUALITES GENEALOGIQUES
LA VIE DU CENTRE

1) C.G.M. - FEDERATION.

Samedi 3 octobre : Entrevue à Gréoux (Vaucluse) entre le C.G.M. et M. Louis DUMAT, représentant la Fédération.

Jeu'di 8 octobre : Première visite de M. Louis DUMAT à Port de Bouc. Intéressante séance de travail en commun.

Mercredi 21 octobre : Seconde visite de M. Louis DUMAT à Port de Bouc.

Au terme de ces entrevues, et sur la demande de la Fédération, afin de faciliter l'admission du Centre en son sein, il a été décidé de modifier nos Statuts (Article I) pour que puisse être effectué le dépôt à la Préfecture.

Le C.G.M. deviendra donc, courant novembre, une Association indépendante.

Il a été décidé également de modifier notre appellation : notre Centre devient donc le CENTRE GENEALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE.

2) C.G.M. - CERCLE GENEALOGIQUE D'ALSACE.

Le Cercle d'Alsace et le Centre du Midi ont décidé :

- 1) D'échanger leurs bulletins respectifs.
- 2) D'accorder à leurs membres la possibilité de poser des questions, et d'y répondre, à leur convenance, dans l'un ou l'autre des Bulletins, selon la région intéressée.

3) C.G.M. - CERCLE GENEALOGIQUE DU CENTRE.

Le Cercle du Centre et celui du Midi ont décidé d'échanger leurs Bulletins.

4) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES BOUCHES DU RHONE.

Le C.G.M. a été reçu, avec une exquise amabilité, par Monsieur VILLARS, Directeur-Adjoint des Archives Départementales des Bouches du Rhône à Marseille, le jeudi 29 octobre. M. Villars s'est montré vivement intéressé par nos activités, et nous a assuré de son concours. Des visites commentées du Dépôt seront très bientôt organisées. Un abonnement a été souscrit au nom des Archives Départementales, et nos publications seront désormais à la disposition du Public, dans la salle de lecture.

Des démarches similaires seront effectuées auprès des Directeurs des services d'archives de Provence.

Supplément n° 1.

TABEAU D'ASCENDANCE.

**** GEMIGNANI Philippe & Béatrice ****

- 1 = GEMIGNANI Philippe, né à Martigues I3 le 21.03.1963
et GEMIGNANI Béatrice, née à Martigues I3 le 26.07.
1968.
- 2 = GEMIGNANI Michel, technicien, né à Saint-Rémy de Pro-
vence I3 le 14.12.1944,
épouse à Martigues I3 le 22.12.1962
- 3 = CALZIA Solange, née à Fos/Mer I3 le 17.09.1944.
- 4 = GEMIGNANI François Marius, employé à la C.F.R, né à
Saint-Rémy le 01.09.1920,
épouse à Saint-Rémy I3 le 17.02.1944
- 5 = CHAFFARD Paulette, née à Saint-Rémy I3 le 19.07.1923.
- 6 = CALZIA Joseph, menuisier, né à Istres I3 le 14.09.1905,
épouse à Fos/Mer I3 le 29.11.1930
- 7 = PIGNATEL Céleste Joséphine, née à Fos/Mer le 04.12.1909.
- 8 = GEMIGNANI Ulysse, employé des chemin de fer, né à Beau-
caire 30 le 04.03.1893,
épouse à St-Rémy I3 le 13.11.1919
- 9 = SALLIER Joséphine Louise, sans profession, née à Saint-
Rémy I3 le 11.05.1900.
- 10 = CHAFFARD Joseph, né à St-Rémy I3 le 10.06.1899, boucher,
épouse à Saint-Rémy I3 le 5.10.1922
- 11 = GROS Marie, née à Saint-Rémy I3 le 6.01.1902, décédée
à St-Rémy I3 le 08.09.1927, inhumée le 10 du même mois.
- 12 = CALZIA Louis Gabriel, journalier, né à Istres I3 le 25.
08.1860, décédé à Istres le 09.12.1939,
épouse à Istres I3 le 27.12.1904
- 13 = JULIEN Marie, sans profession, née à Istres I3 le 31.
07.1872, décédée à Fos/Mer I3 le 08.02.1960, inhumée
le 10 du même mois.
- 14 = PIGNATEL Maxime Joseph, employé, né à Fos/Mer I3 le
07.05.1884,
épouse à Fos/Mer I3 le 17.10.1903
- 15 = AVEZLA Joséphine Louise, sans profession, née à Fos/Mer
I3 le 22.07.1883.

Y.M

TABLEAU D'ASCENDANCE:

** CAYOL Viviane, Thierry, Didier.

- I = CAYOL Viviane, Marie, Jeanne, née à Marseille I3 le 15.05.1959.
 CAYOL Thierry, Jean; Marie, né à Marseille I3 le 28.11.1961.
 CAYOL Didier, Marie-Yves, né à Marseille le 10.05.1966.
- 2 = CAYOL Robert Marie Noël, Employé de bureau, né à Marseille I3 le 24.12.1934,
 épouse à Foz (Maroc) le 28.04.1958 :
- 3 = BOUJON Evelynne Marie Louise, Institutrice, née à Fes (Maroc) le 31.12.1934.
- 4 = CAYOL Jean Joseph Georges, courtier en vanilles, né à Marseille I3 le 29.06.1905,
 épouse à Marseille le 16.03.1928,
- 5 = SPINOSI Simone Maria, Dactylo-SNCF, née à Marseille le 29.11.1901.
- 6 = BOUJON Emile Amédée Jean Camille, Inspecteur des Douanes, né à Tirman (Algérie) le 27.03.1909,
 épouse à Fes (Maroc) le 28.10.1930 :
- 7 = LACARDERE Jeanne Henrie, sans profession, née à Vierzon (Cher) le 31.08.1909.
- 8 = CAYOL Baptistin Marius, Capitaine de la Marine Marchande, né à Bandol I3 le 10.05.1865, décédé à Marseille I3 le 14.05.1938, inhumé à Marseille le 16.05.1938,
 épouse à Bayonne 64 le 13.04.1901,
- 9 = LADROSE Marie, sans profession, née à Bayonne 64 le 15.07.1877, décédée à Marseille I3 le 08.05.1967, inhumée le 11 du même mois à Marseille.
- 10 = SPINOSI Baptiste, Inspecteur du P.L.M, né à Ajaccio 20 le 19.01.1874, décédé à Marseille le 11.12.1951, inhumé le lendemain,
 épouse à Marseille le 07.11.1901,
- 11 = BALME Léonie Mélina, sans profession, née à Gagnière 30 le 24.10.1879, décédée à Marseille le 28.03.1952, inhumée le lendemain.
- 12 = BOUJON Gabriel Antonin Maximilien, propriétaire cultivateur, né à Arles I3 le 18.05.1884, décédé à Meknès (Maroc) le 07.8.1960, inhumé à Fes le 10.
 épouse au Télagh (Algérie) le 01.08.1908
- 13 = FAUCHER Blanche Emilie, sans profession, née au Télagh (Algérie) le 1.01.1889, décédée à Fes le 28.12.1956.

.../...

Supplément n° 2.

CAYOL (Suite)

- I4 = LAGAROERE Firmin, caissier, né à Biran 32 le 22.04.1870,
décédé à Fes (Maroc) le 04.04.1951,
épouse à Auch 32 le 11.02.1905,
I5 = CAYRET Jeanne Joséphine Paule, sans profession, née à Bas-
sues 32 le 01.04.1886, décédée à Toulon 83 le 04.08.1966,
innumérée le 6 du même mois.

Malarte

Supplément n° 3.

TABLEAU D'ASCENDANCE.

** TATTEVIN Sophie et Isabelle.

- 1 = TATTEVIN Sophie, née à Nantes 44 le 22.10.1961, et
• TATTEVIN Isabelle, née à Caen 14 le 20.05.1966.
- 2 = TATTEVIN François, Officier de l'Armée de l'Air, né à
Nantes 44 le 26.02.1934,
épouse à Nantes 44 le 20.01.1958
- 3 = BOUSTER Nicole Suzanne Marie, née à Nantes 44 le 15.
09.1938.
- 4 = TATTEVIN René Victor, Officier mécanicien, né à Nantes
44 le 29.01.1892, décédé à Nantes 44 le 24.02.1962,
épouse à Nevez 29S le 11.04.1921
- 5 = CREAC'H Marie Anne Ursule, couturière, née à Nevez 29S
le 16.01.1897.
- 6 = BOUSTER Jean Ferdinand Raymond, Electricien, né à
Oeufrange 57 le 01.09.1910,
épouse à Nantes 44 le 25.06.1937
- 7 = BORIE Suzanne, sans profession, née à Paris 13^e le
07.12.1912.
- 8 = TATTEVIN Jean François, épiciier, né à Mesquer 44 le
02.09.1852, décédé à Nantes 44 le 12.10.1920,
épouse à ?
- 9 = GEORGES Marie Mélanie, épicière, née à Montoir 44 le
10.02.1852, décédée à Nantes 44 le 11.10.1935, inhumée
le 14 du même mois.
- 10 = LE CREAC'H Yves, Marin-Pêcheur, né à Nevez 29S le 31.
03.1872, décédé à Nevez 29S le 22.08.1854,
épouse ?
- 11 = ROUAT Marie-Ursule, cultivatrice, née à Nevez 29S le
30.08.1873, décédé à Nevez 29S le 17.05.1956.
- 12 = BOUSTER Jean, marchand de vin, né à Oeufrange 57 le
21.09.1881, décédé à Oeufrange 57 le 23.12.1912,
épouse à Breistroff-la-Grande 57 le 06.05.1906,
- 13 = SCHWEITZER Anne-Marie, coiffeuse, née à Breistroff 57
le 01.11.1887.
- 14 = BORIE Edmond, encadreur, né à Paris 8^e le 22.03.1882,
décédé à Nantes 44 le 24.11.1966, inhumé à Nantes 44
le 26 courant,
épouse à Nantes 44 le 07.09.1910,
- 15 = GAUFFENY Marie Victorine, cotonnière, née à St-Brieuc
le 02.10.1889, décédée à Nantes 44 le 09.04.1969

Y.M

Imprimerie du C.C.S.
À PORT de BOUC (B.d.R)
Dépôt légal 4^e trim. 1970.